

En 2018, 77 % des habitants du Grand Est sont nés dans la région. La part de natifs de la région est plus élevée dans les départements des Vosges et de la Meuse. Parmi les non-natifs, près d'un résident sur deux est né à l'étranger et près d'un tiers est né dans une région française limitrophe. Dans le Grand Est, les natifs sont en moyenne plus jeunes de cinq ans que les personnes nées en dehors de la région. En revanche, les non-natifs sont plus fréquemment diplômés du supérieur. Les personnes nées dans le Sud-Ouest de la France sont surreprésentées chez les 70-79 ans : après les évacuations d'Alsaciens et de Mosellans vers ces départements durant la Seconde Guerre mondiale, un certain nombre de personnes sont retournées dans la région d'origine de leurs parents.

En 2018, la population du Grand Est est de 5 550 400 personnes. Plus de trois habitants sur quatre sont nés dans la région : ce sont les natifs. Les autres sont nés en dehors de la région, ailleurs en France ou à l'étranger : ce sont les non-natifs.

Le Grand Est, deuxième région avec la plus forte proportion de natifs

Parmi les personnes résidant dans le Grand Est en 2018, 4 279 600 y sont nées, soit 77 %. Cette proportion est la deuxième plus élevée de France métropolitaine, derrière les Hauts-de-France, où 82 % des habitants sont natifs de la région. C'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur que cette proportion est la plus faible (53 %). Au sein du Grand Est, les habitants des Vosges et de la Meuse sont encore plus souvent nés dans la région (84 %).

La part des personnes nées dans leur département de résidence est plus faible en moyenne (64 %), mais s'avère plus importante dans les départements des Vosges et des Ardennes (respectivement 70 % et 68 %), tandis qu'en Meurthe-et-Moselle, à peine 60 % de la population y est née (**figure 1**).

Figure 1 – Résidents des départements du Grand Est selon leur lieu de naissance

en %

Département	Population au lieu de résidence	Habitants nés...			
		...dans leur département de résidence actuelle	...dans un autre département de la région	...dans un autre département	...à l'étranger
Vosges	366 100	69,8	14,3	10,3	5,6
Ardennes	271 800	68,2	12,6	11,9	7,3
Moselle	1 043 500	66,8	11,9	8,3	13,0
Bas-Rhin	1 133 500	66,1	10,4	10,3	13,2
Haut-Rhin	765 000	65,7	8,0	11,7	14,6
Haute-Marne	174 100	63,6	15,0	16,4	5,0
Marne	567 500	60,8	11,9	19,4	7,9
Aube	310 000	59,9	8,4	22,3	9,4
Meurthe-et-Moselle	733 500	59,6	19,7	10,2	10,5
Meuse	185 400	54,5	29,7	9,8	6,0
Grand Est	5 550 400	64,3	12,8	12,0	10,9

Lecture : 12,6 % des personnes vivant dans les Ardennes sont nées dans un autre département du Grand Est.

Champ : résidents du Grand Est.

Source : Insee, recensement de la population 2018, exploitation principale.

La proportion de natifs nés dans un autre département de la région est très différente selon les départements : elle est de 8 % pour les habitants du Haut-Rhin, mais de près de 30 % pour les résidents de la Meuse. La Meuse est aussi le département où la part des résidents natifs du département est la plus faible. Cette différence peut s'expliquer par le fait que, pour accoucher, certaines femmes se rendent dans les maternités du département voisin, la Meurthe-et-Moselle, le temps d'accès y étant parfois plus court.

Un tiers des non-natifs originaires d'une région voisine

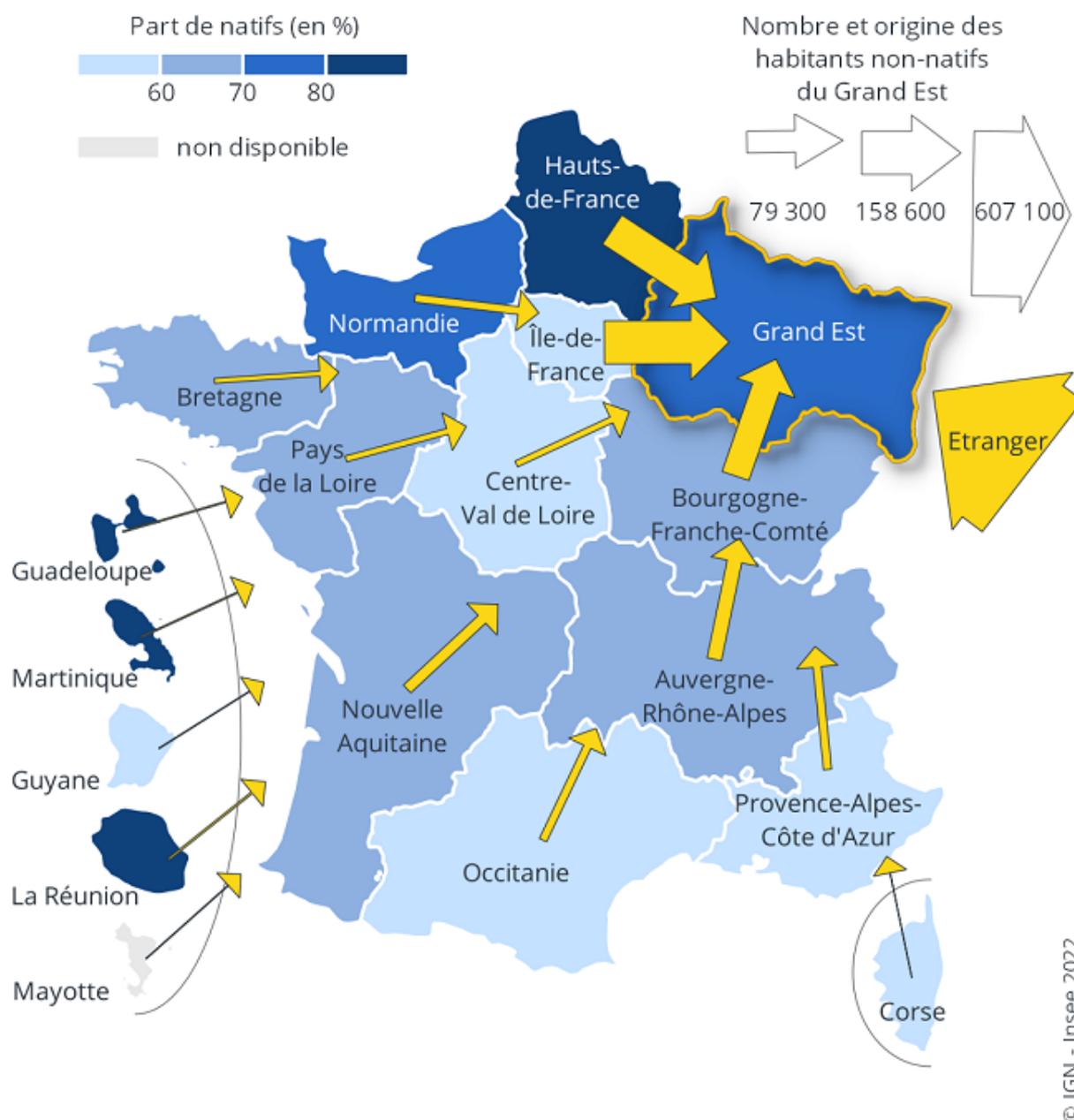
En 2018, 1 270 800 résidents du Grand Est sont nés en dehors de la région, soit 23 % (**figure 2**). Un peu plus de la moitié de ces non-natifs sont originaires d'une autre région française (12 %). Parmi les non-natifs, près d'un tiers est né dans une région limitrophe : 13 % des non-natifs sont nés en Île-de-France, 10 % dans les Hauts-de-France et 8 % en Bourgogne-Franche-Comté.

Au sein du Grand Est, la proportion de résidents originaires d'une autre région varie selon les départements. En Moselle et dans la Meuse, moins de 10 % des habitants sont natifs d'un autre département de France, alors que dans la Marne et l'Aube, ils sont respectivement 22 % et 19 %. La proximité avec l'Île-de-France explique en partie cet écart : la périurbanisation autour de Paris pouvant s'étendre jusqu'aux départements voisins comme l'Aube et la Marne.

Un non-natif sur deux est né à l'étranger

Parmi les non-natifs, un peu moins de la moitié est née à l'étranger, soit 11 % de la population du Grand Est. C'est dans les départements frontaliers de l'est de la région que la proportion de résidents nés à l'étranger est la plus élevée. Ainsi dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, respectivement 15 % et 13 % des habitants sont nés à l'étranger.

Figure 2 – Part des natifs par région et origine des résidents non-natifs du Grand Est



nd : non disponible.

Lecture : 77,1 % des résidents du Grand Est sont nés dans le Grand Est, et 158 630 résidents du Grand Est sont nés en Île-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2018, exploitation principale.

Parmi les personnes nées à l'étranger, près d'une sur deux est née dans un pays d'Europe, un peu plus d'une sur trois dans un pays d'Afrique et une sur douze en Turquie. La part de résidents du Grand Est nés en Europe ou en Turquie est plus importante que celle en France métropolitaine, 54 % contre 35 %. À l'inverse, la proportion de personnes nées en Afrique est plus faible dans le Grand Est : au niveau métropolitain, la moitié de la population née à l'étranger est originaire de ce continent.

Deux habitants nés à l'étranger sur dix sont originaires d'Allemagne, d'Italie ou de Belgique, pays frontaliers à la France. Près d'un quart des résidents nés à l'étranger sont nés en Algérie ou au Maroc. L'origine des non-natifs varie au sein de la région. Dans les départements alsaciens et lorrains, plus de 10 % des personnes nées à l'étranger sont originaires d'Allemagne, alors qu'elles ne sont que 2 % à l'ouest de la région. Dans les départements champardennais, 9 % des habitants nés à l'étranger sont nés au Portugal et 7 % en Belgique. Dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, plus d'un résident né à l'étranger sur dix est originaire de Turquie, tandis que dans les anciens départements lorrains, les personnes originaires d'Italie sont les plus présentes.

Les natifs plus jeunes que les non-natifs

Dans la région, 17 % des résidents ont moins de 15 ans. Ces jeunes sont surreprésentés parmi les personnes nées dans la région : un natif sur cinq a moins de 15 ans, contre moins d'un non-natif sur dix. En effet, une majorité de jeunes n'ont pas eu l'occasion de quitter leur département de naissance, leur mobilité géographique étant souvent liée à celle de leurs parents.

Plus de diplômés du supérieur chez les non-natifs

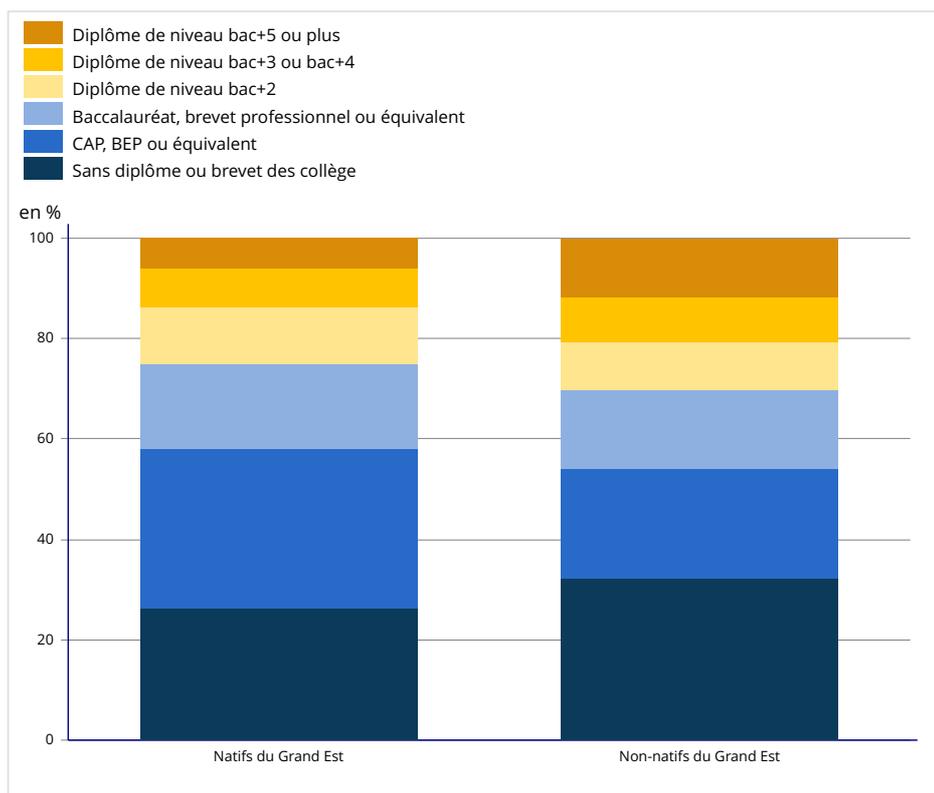
La part de diplômés du supérieur est plus élevée chez les non-natifs : ils sont 30 % à être titulaires d'un diplôme supérieur au bac, contre 25 % des natifs (**figure 3**). De plus, la part de titulaires d'un diplôme au minimum de niveau bac+5 est deux fois plus élevée pour les non-natifs que pour les natifs : 12 % contre 6 %. Ces écarts sont beaucoup plus marqués dans le Bas-Rhin, la Marne et la Meurthe-et-Moselle.

Parmi les non-natifs les plus diplômés, les personnes nées en Île-de-France sont proportionnellement plus nombreuses ; ce sont aussi en grande partie des personnes actives occupées. En effet, 77 % des non-natifs du Grand Est possédant un diplôme équivalent ou supérieur à un bac+5 ont un emploi.

Toutefois, les non-natifs âgés de 15 ans ou plus ayant fini leurs études s'avèrent moins souvent diplômés que les natifs : 32 % sont peu ou pas diplômés (titulaires au plus du brevet des collèges), soit 6 points de plus que les natifs. C'est plus particulièrement le cas en Moselle, Meurthe-et-Moselle et dans le Haut-Rhin. Parmi les non-natifs peu ou pas diplômés, ceux nés à l'étranger sont surreprésentés : ils sont 68 %, tandis qu'à l'échelle des non-natifs, 48 % sont des personnes nées à l'étranger. On compte également plus d'inactifs : 67 % des non-natifs peu ou pas diplômés sont inactifs, contre 41 % des non-natifs ayant fini leurs études.

Quel que soit leur lieu de naissance, 56 % des résidents du Grand Est sont actifs. Les natifs ont plus souvent un emploi que les personnes nées en dehors de la région. En outre, ils sont un peu plus fréquemment en études ou à la retraite que les non-natifs qui, eux, sont davantage au foyer.

Figure 3 – Niveau de diplôme le plus élevé des résidents du Grand Est selon leur lieu de naissance



Lecture : 11,6 % des résidents du Grand Est non-natifs de la région ont pour diplôme le plus élevé un diplôme de niveau bac+5 ou plus.
Champ : résidents du Grand Est de 15 ans ou plus ayant fini leurs études.

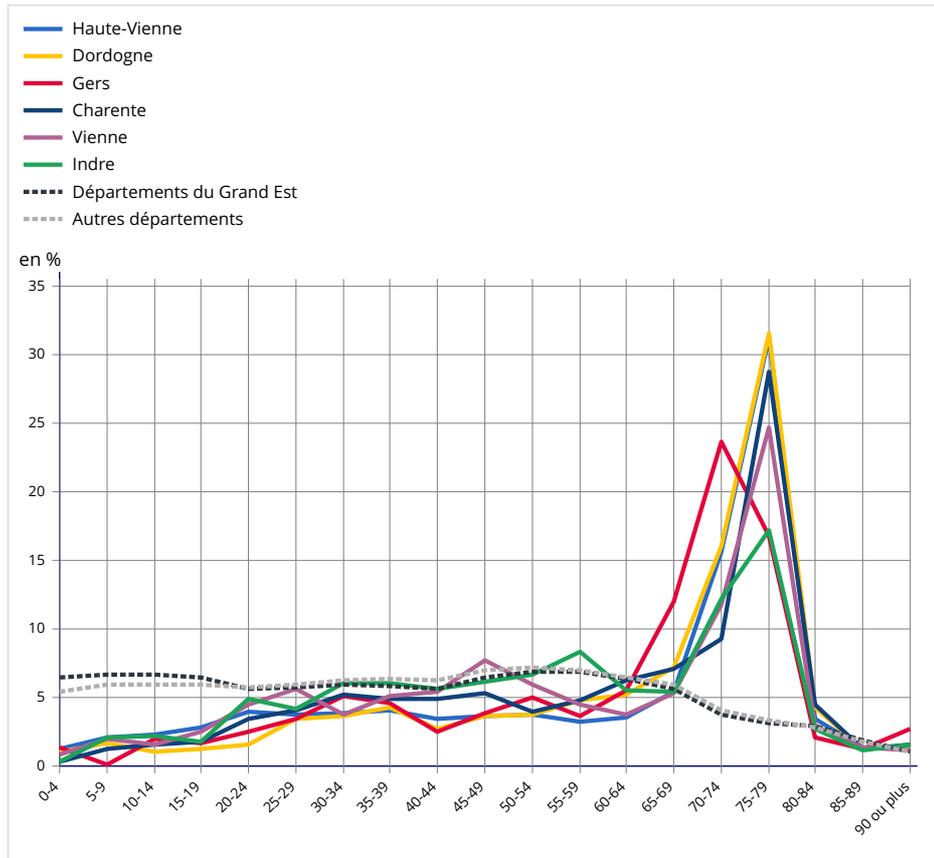
Source : Insee, recensement de la population 2018, exploitation principale.

Encadré - Le cas particulier des personnes nées pendant la Seconde Guerre mondiale

Au début de la Seconde Guerre mondiale, près de 600 000 Alsaciens et Mosellans ont été évacués vers les départements du Sud-Ouest de la France (Dordogne, Haute-Vienne, Gers...). Certains d'entre eux y sont restés quelques mois ou années et ont eu des enfants : c'est toute une génération qui est née dans ces départements, et certains sont revenus vivre dans le Grand Est. De fait, les personnes âgées de 70 à 79 ans sont surreprésentées parmi les habitants de la région nés dans ces départements : près d'un quart des habitants du Grand Est nés en Dordogne ou en Haute-Vienne ont entre 75 et 79 ans. Les 70-74 ans représentent aussi un cinquième des résidents de la région nés dans le Gers.

Dans les départements alsaciens et mosellans, ces proportions sont plus élevées : 31 % des personnes habitant dans ces départements et nées en Dordogne ont entre 75 et 79 ans, contre seulement 14 % des personnes résidant dans les autres départements de la région et nées en Dordogne.

Figure 4 – Répartition par tranche d'âge des personnes nées dans un département donné qui résident dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle



Lecture : 31,6 % des personnes nées en Dordogne et vivant dans les départements alsaciens ou mosellans en 2018 ont entre 75 et 79 ans.
Champ : résidents du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Source : Insee, recensement de la population 2018, exploitation principale.

Publication rédigée par : Perrine Kauffmann, Corinne Paulus (Insee)

Définitions

Natif du Grand Est : personne née dans le Grand Est.

Non-natif du Grand Est : personne née en dehors du Grand Est. L'étude s'intéresse plus particulièrement aux non-natifs du Grand Est résidant dans le Grand Est.

Pour en savoir plus

- > Ovieve F., Piale M-F, « **7 Bourguignons-Francis-Comtois sur 10 sont nés dans la région** », *Insee Flash* n° 148, mars 2022.
- > Bonnet M., Depil S., « **Un tiers des habitants de Rhône-Alpes ne sont pas nés dans la région** », *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 17, janvier 2015.
- > Cacheux L., « **Des habitants natifs d'Alsace ou d'ailleurs** », *Chiffres pour l'Alsace* n° 27, janvier 2012.
- > Gascard N., Lu A-V., « **L'influence de l'agglomération parisienne s'étend aux régions voisines** », *Insee Première* n° 1758, juin 2019.



Institut national de la statistique et des études économiques

Insee du Grand Est - Cité Administrative Gaujot - 14 rue du Maréchal Juin - CS 50016 - 67084 Strasbourg

Directeur de la publication : Yves Calderini